

Lecture publique : La Ville de Grenoble met en œuvre le projet élaboré avec les pétitionnaires et les usagers et lance une grande consultation



Juillet 2017

Introduction

A l'occasion du Conseil municipal du lundi 10 juillet, Eric Piolle, Maire de Grenoble, est revenu sur les suites données à l'interpellation citoyenne portant sur l'accès à la lecture publique en proximité.

Les porteurs de la pétition, après avoir recueilli presque 4000 signatures des Grenoblois, ont pris part, lors du conseil municipal du 22 mai dernier, à un débat de plus de deux heures avec les membres du Conseil municipal. Ce débat peut être visionné sur Internet (<http://www.grenoble.fr/video/HCPAieZrK8E/417-retransmission-des-conseils-municipaux.htm?list=PLaeelSUijVHUTH-NEjZCXcupNXau6Jpl9>).

A cette occasion, ils ont demandé à la Ville de s'engager sur des points précis :

- associer les habitants et usagers à la vie des bibliothèques, au travers de comités de suivis et d'usagers,
- maintenir une bibliothèque sur l'ensemble du bâtiment Alliance, conduite par des bibliothécaires, avec une collection et un budget d'acquisitions propres, des animations et heures d'ouverture au public adaptées aux besoins, un réaménagement du parc et des espaces intérieurs, une ouverture à d'autres usages culturels,
- assurer un accès à la lecture publique jeunesse dans les quartiers Hauquelin et Prémol, qui soit soutenu par des professionnels, avec une collection dédiée, des plages horaires d'ouverture aménagées, des animations régulières autour du livre, des accueils de groupes, d'autres usages culturels et associatifs.

Ces demandes ont été présentées dans une volonté constructive, affirmée au préalable par voie de presse et lors de réunions de travail avec les élus et services de la Ville.

Les élus de l'exécutif municipal ont répondu favorablement à cette volonté de construction ainsi qu'aux pistes de travail concrètes et réalistes présentées lors du Conseil municipal. En conclusion du débat, le Maire de Grenoble a proposé de surseoir à la décision sur les suites données à l'interpellation et de s'accorder un mois pour préciser les pistes de travail. **Deux issues pouvaient être données à cette démarche : la mise en œuvre des propositions des porteurs de la pétition, ou, si la proposition n'est pas retenue, l'organisation d'une votation.**



Les porteurs de la pétition, les élus et les services de la Ville se sont réunis à plusieurs reprises afin de préciser les engagements pris en Conseil municipal.

Lors du Conseil municipal du 10 juillet, le Maire a fait part de sa décision et s'est engagé à mettre en œuvre les propositions portées lors du Conseil municipal du 22 mai.

Les engagements affirmés le 10 juillet prendront la forme **d'une délibération qui sera présenté au Conseil municipal de septembre. Cette délibération s'associera à une consultation large des Grenoblois concernant l'évolution du réseau, leurs usages des bibliothèques et les modalités de mise en œuvre des engagements pris.**



Ce travail collégial au service de la lecture publique de proximité se poursuit, au sein des instances définies et validées avec les porteurs de la pétition.

La Ville de Grenoble a par ailleurs été informée en fin de semaine dernière, par courrier électronique, du retrait des porte-paroles qui ont enregistré la pétition au mois de décembre 2016, participé aux réunions et échangé avec les élus et services de la Ville depuis le mois de mai.



Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare :

« Je me réjouis du travail mené depuis plusieurs mois avec les habitants et porteurs de la pétition, et du débat qui a contribué à faire bouger les lignes, à faire évoluer ce projet de lecture publique pour qu'il corresponde au mieux aux attentes des habitants des quartiers concernés et des usagers des bibliothèques. Ce travail collectif, mené avec les élus, les services de la Ville, les usagers, va à présent être mis en œuvre. Dès octobre, la Ville lancera une grande consultation en ligne pour recueillir l'avis des Grenoblois sur les modernisations du réseau de lecture publique pour que celui-ci réponde au mieux à leurs besoins et sur la mise en œuvre des engagements contenus dans la délibération qui sera votée lors du Conseil municipal du 25 septembre. »

POINT D'ETAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS

Associer les usagers et habitants à la vie des bibliothèques

- **Trois comités de suivi** associant habitants et acteurs du quartier ont été constitués (un pour chacun des trois sites concernés).
- Les **comptes-rendus des échanges** et des travaux sont mis en ligne sur le site de la Ville de Grenoble.
- Des **comités d'usagers** seront mis en place progressivement dans l'ensemble du réseau, en commençant par la bibliothèque Alliance dès sa réouverture après travaux, et les relais lecture des quartiers Village Olympique et Ile Verte/Notre Dame/Alma-Très-Cloîtres dès leur installation.
- Une **consultation large des habitants et usagers** sera mise en place au mois d'octobre afin de recueillir l'avis des Grenoblois sur les modernisations du réseau de lecture publique et la mise en œuvre des engagements contenus dans la délibération qui sera présentée le 25 septembre, afin que la politique de lecture publique réponde au mieux à leurs besoins.

Bibliothèque Alliance

En bref...

Dès le mois de décembre 2016, le Maire de Grenoble a annoncé le maintien d'une bibliothèque à Alliance, conduite par des professionnels et dotée d'une collection propre, selon des modalités nouvelles adaptées aux capacités budgétaires de la Ville et aux évolutions des métiers et des usages.

Une concertation a été menée avec les usagers et habitants de février à avril, dont les comptes-rendus et conclusions sont accessibles sur le site de la Ville.

Un comité de suivi est installé depuis le mois de mai afin d'assurer l'articulation du projet avec les préconisations formulées dans le cadre de la concertation. Il se réunit périodiquement (une à deux fois par mois) afin de faire le point sur les différents volets du projet.

En parallèle, un groupe de travail réunit depuis le mois de janvier des professionnels des bibliothèques pour travailler sur le projet. Ses préconisations sont présentées et discutées en comité de suivi.

La bibliothèque est aujourd'hui en phase de transformation : des travaux vont être menés afin de l'adapter aux besoins et usages à venir, de l'ouvrir sur le parc, de renforcer sa vocation de cœur de quartier. **Elle rouvrira au premier trimestre 2018.**



Une réunion publique s'est tenue le 27 juin et une demi-journée d'information a eu lieu le 1er juillet afin d'informer les habitants des avancées du projet et de présenter les esquisses de la future bibliothèque.

Un comité des usagers sera constitué à la réouverture de la bibliothèque

En détail...

>> Comment cette bibliothèque va-t-elle fonctionner ?



Le personnel

La bibliothèque sera conduite par une équipe de 4 professionnels. Elle s'appuiera sur le réseau pour diverses tâches de traitement des collections, ce qui permettra aux bibliothécaires de se consacrer plus largement à la relation aux usagers et aux partenariats.

La collection

La collection comptera 10 000 à 12 000 documents. La bibliothèque Alliance sera également la première bibliothèque proposant une navette emprunt-retour : les usagers pourront commander des documents de l'ensemble du réseau (1,2 million de documents), qui leur seront apportés le lendemain par la navette.

La bibliothèque disposera d'un budget d'acquisitions propre. Le fonds donnera la priorité aux documents tous publics et jeunesse, ainsi qu'à la presse. Les usagers pourront bien sûr faire des propositions d'acquisitions.

Les horaires

L'équipement sera ouvert au public selon deux modalités :

- en présence des bibliothécaires : 14 heures par semaine hors vacances scolaires (horaires de vacances en cours de définition)
- en dehors de la présence des bibliothécaires : l'équipement pourra être ouvert à des activités portées par les acteurs du quartier, les habitants... Les activités accueillies devront être cohérentes avec l'activité bibliothèque.

L'aménagement du lieu

Ouverture sur le parc, adaptation à des activités multiples, cohabitation du calme et de la convivialité...

Un architecte a travaillé à l'aménagement de la bibliothèque pour répondre à ce cahier des charges. L'ensemble du bâtiment sera occupé par la bibliothèque, qui pourra être cloisonnée pour accueillir des activités diverses que les bibliothécaires soient présents ou non, et permettra d'accueillir des animations, rencontres, réunions, ateliers... dans de bonnes conditions. La bibliothèque s'ouvrira sur le parc, au rez-de-chaussée comme à l'étage (utilisation de la terrasse, aujourd'hui inexploitée).



>> Les accueils de groupes seront-ils maintenus ?

Oui. Le nombre d'accueils sera identique à ce qu'il était auparavant (120 séances scolaires, 28 séances ados/adultes, 40 séances enfance/petite enfance). Seul le partenariat avec l'hôpital de jour sera revu (auparavant, une séance en bibliothèque animée par un professionnel chaque semaine ; désormais, des séances libres et des actions avec les bibliothécaires).

>> Les conclusions de la concertation menée de février à avril :

• L'existant à conserver :

- Une bibliothèque familiale (cohabitation de collections et animations destinées aux enfants et adultes).

- Animations enfants (0/12 ans) : accueil de scolaires essentiel.

- Rôle de conseil des bibliothécaires.

• L'existant à transformer :

- Positionnement géographique central : facilité d'accès, point de convergence dans le quartier. Améliorations à apporter pour le stationnement vélo et poussettes.

- Bâtiment à réorganiser : bâtiment exigu, plus vraiment en phase avec les normes de confort et de fonctionnalité actuelles.

- Environnement extérieur à valoriser : ouverture sur le parc, liens intérieur/extérieur, aménagement de la terrasse, accès au jardin, travail sur la façade et la signalétique à mener.

- Dimension intergénérationnelle : affiner le travail avec la petite enfance et les personnes âgées.

- Solutions à imaginer pour développer l'autonomie des enfants dans la bibliothèque

- Animations autour du livre à consolider.

- Espaces à revisiter : accueil des animations, mobilier adaptable, accueil de réunions.

- Horaires : ajustement aux pratiques des usagers à travailler.

- Implication des usagers dans la transformation et le fonctionnement de la bibliothèque.

• Les sujets qui font débat :

- Cohabitation entre calme et convivialité,

- Place du numérique

- Orientations à privilégier pour la constitution de la collection de la bibliothèque

- Partenariats : satisfaisants où à transformer ?



>> Composition du comité de suivi :

Le comité de suivi du projet Alliance associe deux élus (Corinne Bernard, adjointe aux cultures, et René de Céglie, conseiller municipal délégué au secteur 4), les services de la Ville (direction des affaires culturelles/bibliothèque municipale de Grenoble et direction de territoire du secteur 4) ainsi que des habitants et usagers volontaires, au nombre de 6 (en moyenne 3 à 4 présents à chacune des réunions selon leurs disponibilités). Il peut inviter selon l'ordre du jour des personnes extérieures afin d'apporter une expertise technique spécifique (architecte, paysagiste...).

>> Points abordés dans le cadre du comité de suivi :

- **Aménagement du bâtiment** : aspects généraux, flux de circulation, accès, ouverture sur le parc, aménagement des espaces, possibilités de cloisonnement. L'état des lieux et l'esquisse de l'architecte ont été présentés, débattus, amendés et validés, et ont été rendus publics.

- **Horaires** : définition de plusieurs hypothèses, avec des invariants liés aux métiers et à l'observation des pratiques des usagers : lisibilité des horaires sur la semaine, adaptation aux besoins de la petite enfance et des groupes, analyse des périodes de fréquentation, définition d'un volume d'horaire adapté aux missions des agents et aux enjeux de ressources humaines. Le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire a été établi à 14h (en dehors des vacances scolaires).

- **Accueil de groupes** : scolaires, enfance, petite enfance, adultes... Le nombre d'accueils reste le même, excepté ceux dédiés à l'hôpital de jour, qui bénéficiait de 54 séances annuelles animées par un bibliothécaire. Ce partenariat est retravaillé afin d'articuler visites libres et séances animées par un bibliothécaire.

- **Aménagement du parc** : ouverture du rez-de-chaussée de la bibliothèque sur le parc, échanges sur le mobilier, la végétation, les jeux, les accès au parc, transformation de la perspective paysagère, renforcement de la visibilité de la bibliothèque depuis l'extérieur...

L'aménagement intérieur, le mobilier, les partenariats, les activités accueillies en dehors de la présence des agents seront à l'ordre du jour des réunions suivantes.

>> Pendant les travaux, maintien d'actions de lecture publique dans le quartier Alliance

Pendant la durée des travaux, les actions de lecture publique se poursuivront à proximité : actions menées dans le cadre du mois des petits lecteurs, travail avec les scolaires, passage du bibliobus le mercredi de 14h30 à 17h30... L'équipe affinera également le travail partenarial afin d'assurer l'ancrage du projet dans le quartier, en cohérence et en complémentarité avec les nombreuses initiatives culturelles, citoyennes et solidaires qui s'y trouvent.



Hauquelin et Prémol

Dans le cadre des discussions avec les porteurs de la pétition, la Ville s'est engagée à mettre en œuvre de relais lecture dans les deux quartiers concernés : Village Olympique et Ile Verte/Notre Dame/Alma-Très-Cloîtres. L'objectif est de permettre aux habitants du quartier, et notamment aux enfants, d'accéder au livre et à la lecture en proximité.

>> Qu'est-ce qu'un relais lecture ?

La bibliothèque des relais lecture mène tout au long de l'année des actions pour aller vers tous les publics : portage de documents à domicile, intervention dans des établissements spécialisés, partenariats avec des structures sociales, médico-sociales... Elle met en œuvre des relais lecture dans des structures partenaires de l'agglomération : des collections accueillies par la structure partenaire, associées à des actions de médiation accompagnées par les bibliothécaires.

En discussion avec les porteurs de la pétition, **la bibliothèque municipale proposera des relais lecture spécifiques, disposant d'une collection plus importante et régulièrement renouvelée, autour desquels les bibliothécaires seront présents à un rythme hebdomadaire.**

La définition de ces relais lecture spécifiques a été écrite spécifiquement par un groupe de professionnels du réseau grenoblois :

- Une **collection spécifique** sera installée dans chacun des quartiers, au sein d'une structure accueillante, dans un espace dédié mais partagé.
- Ces relais lecture reposeront sur un **partenariat fort avec l'organisme accueillant, qui assurera la vie du lieu hors de la présence des bibliothécaires**
- Un **comité des usagers** organisera les usages du lieu et assure le lien avec les bibliothécaires et le monde associatif local.
- La **présence d'un bibliothécaire** est proposée pour des animations lecture, une demi-journée par semaine, à destination de la petite enfance (jusqu'à 9 ans environ) et/ou de leurs parents
- Les **permanences seront assurées par les professionnels des bibliothèques jumelles et/ou de la bibliothèque des relais lecture.**
- Des **évaluations annuelles en lien avec le comité des usagers** seront effectuées.
- Des **accueils de groupes petite enfance des bibliothèques de quartier pourront y être ponctuellement proposés** afin de minimiser les déplacements des plus jeunes sachant que pour ces groupes, il est bien préférable qu'ils soient accompagnés vers la bibliothèque Arlequin ou Jardin-de-ville.
- Les **collections seront constituées en lien avec les usagers, la bibliothèque jumelle et par la BRL qui en assure la gestion. Le fonds, régulièrement renouvelé, constitué de 500 supports environ, sera présenté en un espace dédié.**

>> Dans le quartier Ile Verte/Notre Dame/Alma-Très-Cloîtres

En discussion avec les porteurs de la pétition, il a été proposé d'établir le relais lecture dans un rayon de 50 mètres autour des locaux Hauquelin. Le relais lecture sera accueilli dans une structure disposant de larges horaires d'ouverture afin qu'il soit accessible sur une amplitude horaire adaptée aux besoins.

Deux hypothèses ont été proposées :

- le Musée de Grenoble, qui dispose d'une bibliothèque spécialisée et pourrait ainsi s'ouvrir davantage au jeune public et au quartier ;
- et la MJC des Allobroges toute proche des locaux Hauquelin et bien identifiée au sein du quartier, qui nécessiterait des adaptations pour permettre un tel accueil.

Le comité de suivi s'est réuni le 28 juin afin de travailler à une grille de critères d'accessibilité, d'ouverture et de conditions d'accueil permettant d'avancer sur ces pistes de travail. Une nouvelle réunion se tiendra à la rentrée afin de permettre une prise de décision étayée.

>> Dans le quartier Village Olympique



Comme demandé par les porteurs de la pétition, la barque restera dans les locaux Prémol. Par ailleurs, l'exposition hors les murs du Musée de Grenoble y sera accueillie au mois de février.

Les modalités d'accueil du relais lecture seront travaillées dans le cadre du comité de suivi dont la prochaine réunion aura lieu à la rentrée. En discussion avec les porteurs de la pétition, l'enjeu sera que les jeunes enfants puissent y accéder le plus largement possible et que des animations y soient proposées régulièrement, notamment le mercredi après-midi.

Pour permettre une mise en œuvre conforme aux orientations données par les professionnels dans la définition exposée plus haut, le relais lecture devra s'associer à un projet porté par les acteurs du quartier dans les locaux de l'ancienne bibliothèque Prémol, permettant à la collection d'être accessible largement et aux professionnels de la bibliothèque de travailler en lien étroit avec les besoins du quartier.